

**« Classes sociales », « groupes de statut », « partis »**  
**Une analyse systémique des stratifications sociales wébériennes**

Pierre MERLE, Professeur de sociologie  
ESPE de Bretagne et Université Européenne de Bretagne

*Résumé : L'analyse de la structure sociale constitue une thématique centrale des enseignements de sciences économiques et sociales. Le programme du Journal Officiel est à ce titre particulièrement précis puisqu'il fait référence, en citant Marx et Weber, aux notions de « classes sociales » et « groupes de statut ». Si la théorie marxiste des classes a fait l'objet de nombreuses analyses, facilement accessibles et de qualité, la situation est différente pour les stratifications sociales wébériennes, peu étudiées et souvent présentées de façon incomplètes, voire confuses. L'objet de cet article est de mener une exégèse des textes fondateurs de Weber relatifs aux « classes sociales », « groupes de statut » et « partis », et de montrer, dans le cadre d'une analyse systémique, les fortes interrelations existant entre les trois types de stratification sociale conceptualisés par Max Weber. L'article permet de montrer que, contrairement aux interprétations usuelles, les analyses de Marx et Weber ne sont pas antinomiques mais, au contraire, entretiennent entre elles des proximités lexicales et sémantiques trop souvent ignorées.*

Parmi les différents thèmes au programme de l'enseignement des sciences économiques et sociales figure une question centrale : *Comment analyser la structure sociale ?* Cette question est déclinée en *notions : classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles*. Dans le programme de SES, les *indications complémentaires* précisent encore davantage les contenus d'enseignements puisque le professeur est incité à présenter les « *théories des classes et de la stratification dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leurs prolongements contemporains (...), on s'interrogera sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale.* »

Autant la théorie des classes de Marx fait l'objet d'analyses détaillées, argumentées et globalement satisfaisantes dans la grande majorité des lexiques, aide-mémoires et manuels d'enseignement des sciences économiques et sociales, autant l'analyse de la stratification de Max Weber est souvent présentée de façon partielle, parfois même confuse. Il existe plusieurs raisons à cette asymétrie entre ces deux grands auteurs. Sans mener une

analyse détaillée, il faut retenir, au détriment de Weber, une analyse de la stratification sociale fortement conceptualisée et d'accès difficile.

Une autre raison de la difficulté à comprendre l'analyse des stratifications sociales menées par Max Weber tient au fait qu'elle est généralement absente à la fois des ouvrages de synthèse sur Weber (Fleury, 2001 ; Colliot-Thélène, 2014) et des manuels universitaires (par exemple Aron, 1967 ; Simon, 1991 ; Valade, 1996). Cette absence est tout à fait légitime car l'analyse des stratifications sociales réalisées par Max Weber est relativement secondaire dans son œuvre dont le centre est constitué par sa sociologie religieuse et ses « concepts fondamentaux de la sociologie » présentés dans le premier tome de *Économie et société*.

Pour l'enseignant intéressé par l'analyse webérienne de la stratification sociale et qui souhaiterait aller aux sources, Weber devient souvent décourageant, voire indéchiffrable. La traduction disponible d'*Economie et société* (Weber, Agora, 1995, réédition 2003), reprise de la traduction publiée par Plon en 1971, présente des défaillances nombreuses caractéristiques des traductions de Max Weber (Grossein, 2005). À titre d'exemple, dans le chapitre 4, *Ordres et classes*, les « classes moyennes » telles qu'elles sont définies par Max Weber, comprennent notamment les « fonctionnaires publics ou privés » (Weber, 1995, p. 394). L'expression de « fonctionnaires privés » est un non-sens qui tient à une réduction du phénomène de bureaucratisation aux seuls fonctionnaires alors que, dans l'analyse webérienne, la bureaucratie s'étend aux entreprises, associations et administrations qu'elles soient publiques ou privées. Pour cette raison, l'expression bureaucrates publics et privés aurait dû être préférée. De même, l'expression groupes de statut, présente dans le programme de SES, est absente de la traduction française d'*Économie et société* puisque le terme de *Stand* a été traduit par « conditions » (Weber, 1995, p.395) alors que Max Weber associe à ce terme les notions de groupe social, statut ou groupes de statut (Grossein, 2005, p.887).

Analyse webérienne fortement conceptualisée, traductions déficientes, synthèses et manuels universitaires par définition incomplets constituent un triple obstacle préjudiciable à une connaissance satisfaisante de l'analyse webérienne de la stratification sociale. L'objet de cet article est d'abord de revenir au texte original et de mener une analyse systémique des relations entre les différentes dimensions de la stratification sociale de Weber. Même lorsque celle-ci est relativement accessible, elle reste peu connue, voire déformée, notamment l'analyse des classes sociales.

La présentation des analyses de la stratification sociale par Max Weber sera réalisée en donnant la priorité aux notions de classes et classes sociales, sensiblement plus développées dans l'analyse de Weber, avant de présenter les deux autres formes de

stratification. Le programme de sciences économiques et sociales indiquant que les analyses de la stratification sociale doivent amener à s'interroger *sur leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale*, des exemples contemporains auront pour objet d'exemplifier l'actualité des analyses de Weber.

## 1 - Classes et classes sociales

### Les classes de possession

Max Weber distingue les notions de classes et classes sociales. La notion de classes renvoie à deux types de classe : les « classes de possession » et les « classes de production » <sup>(1)</sup>. Les classes de possession sont divisées chacune en trois classes : les classes de possession « positivement privilégiées », « négativement privilégiées », « moyennes ». Ces notions resteraient abstraites en l'absence des précisions apportées par Max Weber sur les caractéristiques de ces classes de possession.

Les classes de possession privilégiées se caractérisent notamment par « l'accaparement des biens de consommation d'un prix élevé », « les chances d'édifier une fortune à partir de surplus inemployés », « une situation de monopole ». Ces caractéristiques permettent à Max Weber de définir la situation des individus appartenant aux classes de possession privilégiées, essentiellement définis par les « rentiers », les « prêteurs d'argent ».

Par extension, au XXI<sup>e</sup> siècle, des individus appartenant aux classes de possession privilégiées regroupent tous les individus susceptibles de disposer de « surplus inemployés », c'est-à-dire ceux dont les revenus, quelle que soit leur origine (capitaux mobiliers, revenus immobiliers, honoraires, salaires), excèdent largement leurs dépenses usuelles : PDG de grandes entreprises, cadres dirigeants, professions libérales à hauts revenus. La définition de Max Weber des classes de possession privilégiées permet d'ajouter aussi des professions particulières telles que les artistes à succès ou les footballeurs réputés qui disposent de compétences rares de type monopolistique.

À ses classes de possession privilégiées, Max Weber oppose les classes de possession non privilégiées. Dans l'analyse de Weber, les membres de ces classes sont « des objets de possession », des « non-libres », c'est-à-dire ceux qui sont dans l'obligation de vendre leur force de travail à des conditions de rémunération qui font d'eux des « déclassés », des « débiteurs », des « pauvres ». Au XXI<sup>e</sup> siècle, il faudrait sans doute préciser que parmi les individus qui appartiennent aux classes de possession non privilégiées figurent ceux qui, en quelque sorte, ne peuvent même plus être « des objets de

---

<sup>1</sup> Dans la suite de l'article, tous les mots et phrases entre guillemets sont des citations extraites de la traduction d'*Economie et société* (Weber, Agora, 1995). En l'absence de précision, il s'agit du tome 1 d'*Economie et société*.

possession » puisqu'ils ne remplissent pas les conditions minimum d'employabilité. Relève de cette catégorie toute la population des chômeurs de longue durée, population importante et stable, qui perçoit, en France, le revenu de solidarité active indissociable de la pauvreté.

Enfin, « entre ces deux types de classes », pour reprendre l'expression de Weber, existent des « classes moyennes ». Cette définition est négative. Ces classes moyennes ne sont ni positivement ni négativement privilégiées. Ces « couches sociales » sont, en quelque sorte, moyennement privilégiées, et Max Weber donne l'exemple des paysans, artisans et fonctionnaires et, plus généralement, les « couches sociales nanties de biens ou d'instruction et qui en tirent profit » sans pouvoir en dégager des surplus inemployés suffisants pour avoir des chances d'édifier une fortune.

Lorsque Max Weber élabore cette notion de classes de possession, il a évidemment connaissance des écrits de Karl Marx sur les luttes de classes et les révolutions. Weber fait d'ailleurs nommément référence à Marx. Pour cette raison, Max Weber tient à préciser que les relations entre les classes de possession ne sont pas à elles seules « dynamiques », c'est-à-dire sources de conflits. La « classe possédante » peut côtoyer des individus des classes de possession moyennement privilégiées et non privilégiées sans que leurs relations soient conflictuelles. Il peut même exister des solidarités entre ces différentes classes de possession. Max Weber indique que dans les Etats du sud des États-Unis, le *poor white trash* (le blanc pauvre) était plus hostile aux Noirs qu'aux planteurs - les riches propriétaires terriens -, susceptibles d'entretenir parfois des sentiments patriarcaux envers leurs esclaves, considérés un moment dans les inventaires patrimoniaux au même titre que les meubles et le bétail.

Cependant, Weber indique qu'il existe parfois des situations conflictuelles entre les différentes classes de possession lorsque leurs intérêts sont clairement divergents, notamment entre les propriétaires et les ouvriers », entre les « prêteurs d'argent » et « les débiteurs ». Ces divergences sont susceptibles de produire des luttes dont le but n'est pas forcément un changement de régime économique mais une modification de la redistribution. Les mouvements de contestation menés dans le cadre d'associations telles que le Droit Au Logement, ou entre le pouvoir quasi monopolistique des dirigeants de la grande distribution et les petits producteurs, relèvent typiquement de conflits localisés dont l'objet n'est pas de réaliser une révolution mais seulement, pour les individus des classes de possession moyennement ou non privilégiées, de répartir autrement et d'une façon moins inégale, la richesse produite.

## Les classes de production

Les classes de production, tout comme les classes de possession, sont divisées chacune en trois classes : les classes de production « positivement privilégiés », « négativement privilégiées », « moyennes ».

Les classes de production privilégiées sont caractérisées par « l'accaparement de la direction des moyens de production des biens au profit des membres de la classe », et la capacité à influencer les politiques économiques et groupements politiques de façon à maintenir les chances de profit. Max Weber présente une liste des membres de ces classes de production privilégiées : entrepreneurs industriels, banquiers, membres de professions libérales possédant une compétence remarquable (médecins, artistes...), et même « ouvriers possédant des qualités monopolistiques ». Pour exemplifier cette dernière catégorie, il est possible de penser aux meilleurs ouvriers de France et aux Compagnons du Devoir dans des spécialités recherchées telles que la gastronomie, l'orfèvrerie, la haute couture, les bottiers pour les chaussures faites main, etc.

Les classes de production non privilégiées sont, quant à elles, constituées des « travailleurs », différenciés selon leur niveau de compétence, « qualifiés » et « non qualifiés » (Weber, 1995, p.394), « journaliers libres », « esclaves » (Weber, 1995, p.242, t.2). De nouveau, comme pour les classes de possession, entre les deux classes de production privilégiées et non privilégiées existe des « classes moyennes » composées des paysans, artisans, fonctionnaires...

Les notions wébériennes de classes de production, privilégiées, non privilégiées et moyennes, entretiennent sans aucun doute un rapport avec les classes sociales définies par Karl Marx. Toutefois, la définition des classes de production privilégiées de Max Weber ne repose pas sur la possession des moyens de production mais sur la direction de ceux-ci. Cette distinction est centrale. D'une part, dans l'analyse de Max Weber, contrairement à l'analyse de Marx, l'abolition de la propriété privée ne supprimerait pas l'existence des classes de production privilégiées dont la situation de classe repose sur leur pouvoir de direction. D'autre part, les analyses de Bauer et Cohen (1983) sur la direction des grandes entreprises et leur distinction entre les *dirigeants possédants* et le *pouvoir dirigeant affranchi* montre la pertinence de l'analyse wébérienne : la possession du capital, susceptible de définir l'appartenance aux classes de possession, doit être dissociée de la direction des grandes entreprises qui signe l'appartenance aux classes de production privilégiées. La distinction de Weber entre classes de possession et classes de production privilégiées fait de lui un précurseur des analyses managériales du capitalisme.

## Les classes sociales

Après avoir défini les classes de production et les classes de possession, Max Weber définit quatre « classes sociales » : « la classe ouvrière », « la petite bourgeoisie », « les intellectuels et les spécialistes sans biens » (« techniciens »), « les classes des possédants ». Même si Max Weber n'établit pas un lien explicite entre les classes de production et de possession et les quatre classes sociales qu'il définit, ce lien est construit par la logique interne de son analyse. D'une part, la présentation des quatre classes sociales est la suite de la présentation des classes de production et possession. D'autre part, la classe ouvrière est massivement constituée des individus appartenant aux classes de possession et/ou de production non privilégiée, dénués de biens matériels et, en tant qu'ouvriers, sans pouvoir dans l'organisation de la production. De même, « les classes des possédants » sont globalement constituées par l'appartenance aux classes de possession ou/et de production privilégiées.

La notion wébérienne de « classes des possédants » converge avec les analyses historiques de Marx, tout particulièrement celles menées dans *Les Luttes de classes en France* (Marx, 1994), ouvrage dans lequel Karl Marx distingue les bourgeoisies financière, industrielle et commerçante qui constituent trois fractions de la classe des possédants. La convergence entre Marx et Weber tient aussi à l'utilisation du syntagme « petite bourgeoisie » pour désigner des couches sociales qui n'appartiennent ni aux classes des possédants, ni à la classe ouvrière. Ce que Marx désigne par le lumpenprolétariat, ou sous-prolétariat, a aussi pour équivalent, dans les analyses de Weber, ceux qui sont « des objets de possession », des « non-libres » et « déclassés ». Une différence essentielle entre Marx et Weber tient toutefois au fait que si dans *La lutte de classes en France*, Marx distingue sept classes, il en distingue trois dans *Le capital*, son œuvre théorique, et seulement deux dans *Le manifeste*, au fondement de sa théorie binaire de la structure sociale (<sup>2</sup>). Par contraste, l'analyse wébérienne des classes sociales ne présente pas un tel éclatement entre la construction théorique et les illustrations empiriques.

Si Max Weber définit littéralement quatre classes, il semble toutefois adhérer à une conception ternaire de la structure sociale dans la mesure où « la petite bourgeoisie indépendante » ainsi que « les intellectuels et spécialistes sans biens » occupent, l'une et l'autre, une position intermédiaire et constituent des classes moyennes, expression utilisée

---

<sup>2</sup> « L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, n'a été que l'histoire de luttes de classes. Homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurande et compagnon, en un mot oppresseurs et opprimés, en opposition constante, ont mené une guerre ininterrompue, tantôt ouverte, tantôt dissimulée, une guerre qui finissait toujours soit par une transformation révolutionnaire de la société tout entière, soit par la destruction des deux classes en lutte... » (Marx et Engels, 1999).

par Max Weber pour définir les individus qui n'appartiennent ni aux classes de possession et production privilégiées, ni aux classes de production et possession non privilégiées.

À l'intérieur des classes moyennes, la distinction opérée par Max Weber entre « la petite bourgeoisie indépendante » et « les intellectuels et spécialistes sans biens » revient à définir un pôle privé (la « petite bourgeoisie indépendante » est le but que « tout ouvrier s'efforcerait d'atteindre » même si « la possibilité de le réaliser est de plus en plus mince »), d'un second pôle, plus souvent public, constitué par les « fonctionnaires des échelons supérieurs » susceptibles, d'après Weber, d'accéder aux classes des possédants. Au XX<sup>e</sup> siècle, en France, la porosité entre la haute fonction publique et la direction des grandes entreprises par le biais du pantouflage est une illustration de la mobilité sociale existant entre une fraction des couches moyennes supérieures et les classes des possédants.

Le lien entre les classes de possession et de production d'une part et les classes sociales d'autre part est d'autant plus affirmé que, suite à sa présentation des classes sociales, Max Weber mène une analyse de « l'action de classe » qui complète et approfondit celle présentée précédemment à propos des classes de possession. Max Weber indique que « l'action de classe » est facilitée dans les situations suivantes : l'existence d'un « adversaire direct » (les ouvriers contre les entrepreneurs et non contre les actionnaires qui ne sont pas visibles) ; l'existence d'un grand nombre d'individus partageant la même situation de classe ; la possibilité technique de se réunir facilement liée notamment à une « communauté de travail ». Ces deux dernières conditions sont plus souvent celles des individus appartenant aux classes de production non privilégiées. En quelques lignes, Max Weber définit les conditions principales de la mobilisation sociale étudiée ultérieurement par les politistes et les sociologues spécialistes des conflits sociaux.

Dans son chapitre 3 consacré aux types de domination, Max Weber précise que l'existence d'un contrat formellement libre entre l'employeur et les travailleurs n'exclut nullement un « rapport de domination » qui se manifeste par les ordres et les directives de travail (Weber, 1995, p. 287). La formulation de Weber montre que les classes de production privilégiées et non privilégiées et, par extension, la classe ouvrière et celle des possédants, se définissent les unes par rapport aux autres, dans le cadre de rapports sociaux, à la fois rapport de domination juridique et rapport économique, éventuellement conflictuels en raison de l'existence d'actions de classe possibles dont l'enjeu concerne les modalités de la distribution des richesses produites. En ce sens, l'analyse wébérienne des classes sociales contient des proximités souvent sous-estimée avec celle de Marx (Durand, 1995) <sup>(3)</sup>.

---

<sup>3</sup> L'action de classe étant conditionnée à l'existence d'une « communauté d'atelier », l'analyse wébérienne des classes sociales entretient pour cette raison une proximité avec la distinction marxiste entre « classe en soi » vs « classe pour soi » (Bosc, 2011, p.24).

L'analyse des classes sociales de Max Weber est souvent présentée comme nominaliste et, pour cette raison, opposée à l'approche réaliste de Marx. Une telle opposition ne va pas de soi. Dans l'analyse wébérienne des classes de production, la distinction entre la direction d'une grande entreprise, propre aux classes de production privilégiées, et le travail d'exécution d'un ouvrier non qualifié, propres aux classes de production non privilégiées est sans conteste de type réaliste, renvoie à l'analyse marxiste de la place des individus dans les rapports de production.

De même, dans l'analyse des classes de possession, la distinction entre ceux qui disposent de surplus inemployés d'une part, les débiteurs et pauvres d'autre part n'est pas nominaliste mais également réaliste, tant la distinction entre un compte bancaire créditeur et débiteur ne relève pas de la subjectivité du sociologue ou du statisticien. Même si l'analyse des classes, groupes de statut et partis menée par Mendras et Etienne (1995) est discutable, ces auteurs parviennent à la même conclusion : « Quels que soient les critères retenus, les classes [conceptualisées par Weber] sont définies avant tout par des caractéristiques objectives, indépendantes du sentiment subjectif d'appartenance des individus » (Mendras et Etienne, 1995, p.163).

Tout oppose également, la classe ouvrière et la classe des possédants tels que Max Weber les définit. Les exemples de mobilité sociale présentés par Max Weber - les ouvriers vers la petite bourgeoisie indépendante, les hauts fonctionnaires vers la classe des possédants - ne s'opposent pas à une analyse réaliste : la mobilité sociale présentée est limitée et courte et ne remet pas en cause la stabilité globale des appartenances des individus à chaque classe <sup>(4)</sup>.

L'analyse des classes et classes sociales réalisées par Max Weber est à la fois d'une grande pertinence et d'une actualité certaine. Cette conception ternaire de la structure sociale, fondée sur des critères d'ordre économique, n'exclut nullement l'existence d'intérêts divergents et de conflits entre les différentes classes sociales, d'une part entre les classes des possédants et la classe ouvrière, d'autre part entre une partie des classes moyennes et les classes des possédants. Il est surprenant qu'une telle théorie des classes sociales ne fasse pas l'objet d'une présentation plus précise dans le cadre des programmes de sciences économiques et sociales alors que cette théorie est centrale dans les analyses wébériennes de la stratification, et sensiblement plus détaillée que les autres analyses wébériennes de la stratification.

### **Les groupes de statut**

---

<sup>4</sup> « De plus en plus, dans la classe des possédants, l'argent achète tout - du moins dans la succession des générations. » (Weber, 1995, p. 395).



Max Weber complexifie son analyse de la stratification sociale en y ajoutant une analyse des *ständische Lage* (chapitre 4, *Économie et Société*), expression traduite ordinairement par situation statutaire ou groupes de statut (Grossein, 2005). « Nous appelons « conditions » [*ständische Lage*, traduit également par groupes de statut] un privilège positif ou négatif de considération sociale revendiqué de façon efficace fondé sur le mode de vie, le type d'instruction formelle et la possession des formes de vie correspondante, le prestige de la naissance ou le prestige de la profession » (Weber, 1995, p.395-396). Dans la *Sociologie des religions*, Weber donne une définition complémentaire des *ständische Lage* : les groupes de statut sont définis par « la chance de bénéficier d'un honneur social positif ou négatif, tel qu'il est conditionné d'abord par des différences dans la conduite de vie de certains groupes humains. » (Weber, 1915).

Contrairement aux analyses précédentes sur les classes de possession, les classes de production et les classes sociales, Max Weber ne donne pas réellement d'exemples de ces groupes de statut fondés sur le mode de vie, l'instruction ou le prestige de la naissance et de la profession. Il explicite cependant son analyse en indiquant - et la précision est importante - que les groupes de statut reposent sur « une situation de classe certaine ou équivoque ». Les groupes de statut, qui constituent des hiérarchies de prestige et d'honneur, ne sont donc pas dissociés réellement des situations de classes précédemment évoquées. Max Weber indique notamment que « la possession de l'argent et la situation d'entrepreneur ne qualifient pas en elles-mêmes la condition [l'appartenance à un groupe statutaire] bien qu'elles puissent y conduire ; le défaut de fortune n'est pas une disqualification en lui-même bien qu'il puisse y conduire. »

Ces exemples et formulations montrent suffisamment que Weber ne distingue pas un ordre social, en l'occurrence des groupes de statut, totalement indépendant de l'ordre économique défini par les classes de possession, de production et les classes sociales. Les fondements économiques des hiérarchies sociales sont premiers, à la fois dans l'argumentation générale de Max Weber qui consacre à ceux-ci la première place de son chapitre 4, et dans son argumentation qui relie les groupes de statut aux hiérarchies économiques précédemment étudiées. Ce lien est d'autant plus fort que les fondements des groupes de statut sont susceptibles de reposer sur « le prestige de la profession ». Or, il existe globalement un lien entre le niveau de prestige d'une profession d'un individu et son appartenance aux classes de possession et de production privilégiées ou non privilégiées.

Le lien entre appartenance à une classe (de possession, de production ou une classe sociale) et le prestige n'est pas propre au début du XX<sup>e</sup> siècle. Au XXI<sup>e</sup>, la déclaration de la profession constitue une épreuve où se joue « la grandeur relative des êtres » (Boltanski et Thévenot, 1991), aussi bien pour les adultes (Kramarz, 1991) que pour les élèves (Merle,

2013). En 1983, les modalités d'élaboration des PCS par le Conseil National de la Statistique relèvent d'une construction d'une hiérarchie sociale dans laquelle les enjeux de prestige et de reconnaissance statutaire ont été également essentiels, éventuellement en lien avec le diplôme (Desrosières et Thévenot, 2002).

Les liens entre les groupes de statut, hiérarchies de prestige ou d'honneur, et les classes de production, possession et classes sociales, peuvent faire l'objet d'une analyse complémentaire. Par analogie avec les classes de possession et de production privilégiées et non privilégiées, Weber a indirectement indiqué l'existence de groupes de statut privilégiés et non privilégiés puisque les groupes de statuts sont fondés sur « un privilège positif ou négatif de considération sociale ». Comment ces groupes de statut sont-ils concrètement constitués ? Les professions citées en exemple par Max Weber, susceptibles d'être membres des classes de production privilégiées (« marchands, armateurs, entrepreneurs industriels, banquiers, membres des professions libérales »...), sont également susceptibles d'être membres des groupes de statut privilégiés. De façon complémentaire, les membres des classes de production non privilégiée, « typiquement constituées de travailleurs (...) spécialisés, qualifiés, non qualifiés », ont de grandes chances d'être membres de groupes de statut non privilégiés.

Une telle analyse des groupes de statut peut amener à s'interroger sur la pertinence de la distinction réalisée par Max Weber entre une hiérarchie économique et une hiérarchie sociale si la seconde n'est, dans l'ordre du prestige et des honneurs, que l'expression de la première. En fait, l'intérêt de l'analyse de Weber est de montrer que s'il existe des liens « certains » entre ces deux hiérarchies économiques et sociales, ces liens sont aussi équivoques. Le noble désargenté conserve le prestige de l'aristocratie de par son logement – un château source de prestige –, et par son nom : l'alliance avec des familles nobles désargentées a été, est parfois encore, une façon d'accroître son prestige social pour la classe possédante (Arrondel et Grange, 1993). Dans les sociétés contemporaines du XXI<sup>e</sup> siècle, un chanteur de variétés, un vainqueur d'un jeu télévisé tel que *The Voice*, un jeune joueur de football de première division... peut disposer d'un prestige social propre aux groupes de statut privilégiés sans pour autant appartenir, ou seulement de façon éphémère, aux classes de possession privilégiées.

L'analyse de la stratification sociale en groupes de statut de Max Weber est-elle nominaliste ou réaliste ? Elle est nominaliste dans la mesure où cette hiérarchie sociale des prestiges et des honneurs n'est qu'en partie dépendante des hiérarchies économiques ou entretient une relation « équivoque » avec celles-ci. Les groupes de statut sont par contre réalistes quand ils entretiennent des liens « certains » avec les classes de possession et de production privilégiées et non privilégiées.

Dans l'enseignement des sciences économiques et sociales, l'analyse wébérienne des classes et classes sociales, fondées sur les hiérarchies économiques, doit être première par rapport à l'analyse des groupes de statut tant Max Weber accorde beaucoup plus d'importance aux premières qu'aux seconds, et tant les seconds sont dépendants des premières. En ce sens, si les analyses des classes sociales de Weber et Marx sont différentes, ces deux analyses se rejoignent pour une part en raison du primat accordé à la structure économique dans les deux analyses. Une telle conclusion ne doit pas surprendre compte tenu de l'importance que Max Weber accorde dans son œuvre aux phénomènes économiques.

Ces deux analyses de la stratification sociale – les classes sociales et les groupes de statut – sont souvent associées à une troisième analyse de la stratification relative à l'ordre politique.

### **Les partis**

Dans *Économie et société*, Max Weber consacre un long chapitre aux types de domination (chapitre 3) et, dans celui-ci, un paragraphe concerne les partis. Usuellement, dans les manuels du secondaire et aide-mémoire, il est indiqué que ces partis contribuent à la constitution d'une stratification de type politique sans d'ailleurs que cette stratification ne soit clairement précisée.

Pour comprendre la pensée de Max Weber, il est nécessaire de partir de sa définition des partis. Ce sont « des sociations <sup>(5)</sup> reposant sur un engagement formellement libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement et à leurs militants actifs des chances de poursuivre des buts objectifs, obtenir des avantages personnels, ou de réaliser les deux ensemble. Ils [les partis] peuvent constituer des associations éphémères ou permanentes, se présenter dans des groupements de tous genres et former des groupements de toutes sortes. » Tels que Max Weber les définit, les partis ne sont pas seulement des partis politiques mais comprennent toutes les associations « orientées consciemment par des intérêts de classes », « vers des buts matériels concrets ou vers des principes abstraits (parti inspiré par une représentation du monde). »

Un élément essentiel de l'analyse de Max Weber tient à la finalité des partis. Ceux-ci « peuvent employer tous les moyens pour obtenir le pouvoir (...). Ce sont avant tout des organisations constituées pour la recherche des suffrages (...). L'exercice de la politique concerne des gens qui y sont intéressés (...), gens intéressés politiquement, donc orientés

---

<sup>5</sup> Grossein (2005) suggère de substituer au terme de sociation le néologisme sociétisation pour bien montrer que la sociétisation est le propre des activités produites par la société, tout comme la communalisation résulte de la communauté.

par une idéologie ou par le pouvoir. » Cette définition des partis politiques amène Weber à construire une stratification des individus dans l'ordre politique en distinguant : « les dirigeants » qui disposent des appareils des partis ; « les membres actifs », principalement des « acclamateurs », susceptibles aussi d'être présents « dans les instances de contrôle, de discussions, de remontrances, de résolution » ; « les membres non actifs et les masses associées (électeurs et votants) ». Ces derniers « ne sont qu'un objet de recrutement au moment des élections ou des votes (...). Leurs voix n'entrent en ligne de compte qu'en tant que moyen d'orientation pour le travail de recrutement de l'appareil du parti » (Weber, 1995, p. 372). Dans l'ordre politique, Max Weber distingue ainsi trois situations : les dirigeants, les membres actifs, les membres non actifs et les masses associées.

Il est d'usage de considérer que l'analyse de la stratification sociale de Max Weber est tridimensionnelle, relative aux ordres économique, social et politique. Il n'est pas certain que le projet scientifique poursuivi par Max Weber était d'élaborer trois types de stratification sociale d'importance équivalente. Dans le chapitre 4 d'*Économie et société*, Weber consacre cinq pages denses aux notions *Situation de classe et classes*, mais moins d'une page à la notion de *groupes de statut*. Par ailleurs, dans le chapitre 3 – *Les types de domination* –, l'analyse qui porte sur *Les partis* n'a pas spécifiquement pour objet d'élaborer une stratification sociale dans l'ordre du politique même si l'analyse des différences de rapports des individus aux partis peut être considérée comme une forme de stratification sociale. Cependant, l'existence de liens entre la stratification propre à l'ordre politique proposée par Max Weber et les stratifications économiques et sociales précédemment présentées montrent que ces trois formes de stratification s'insèrent dans un ensemble cohérent.

Une première façon d'établir la cohérence de l'approche weberienne est donnée par les analyses détaillées de Max Weber sur la question du financement des partis politiques. Max Weber précise que « pour des raisons compréhensibles, le financement des partis est le chapitre le moins transparent de l'histoire de ceux-ci, et pourtant c'est un des plus importants. » (Weber, 1995, p. 376). Compte tenu du « coût des campagnes électorales », « de la puissance des moyens publicitaires », les candidats sont susceptibles d'appartenir à la ploutocratie, notamment dans les pays anglo-saxons. Une telle indication permet de montrer l'existence d'un lien entre « la chance » d'être un dirigeant d'un parti politique et l'appartenance aux classes de possession privilégiées. Dans l'analyse de Max Weber, ce lien est toutefois relativisé par le fait que l'appareil du parti a notamment pour objectif la recherche des moyens de financement nécessaires aux campagnes électorales.

Une seconde façon d'établir une relation entre la stratification dans l'ordre politique de Max Weber et l'analyse des stratifications économiques et sociales est de revenir aux

spécificités des classes de production privilégiées, caractérisées notamment par leur capacité de « sauvegarde de leurs chances de profit en influant sur la politique économique des groupements politiques » (Weber, 1995, p.394). Une telle influence nécessite des liens étroits, fonctionnels, entre les membres des classes de production privilégiées et les dirigeants des partis politiques, notamment par le biais des mécènes, le plus souvent « cachés » (Weber, p. 373). Ce lien financier nécessite et contribue à créer une proximité statutaire entre les classes de possession et production privilégiée d'une part et les dirigeants des partis d'autre part. Toute la législation française sur le financement des partis politiques montre la pertinence de cette analyse, ainsi que les actions judiciaires sur des financements de partis dont la légalité est incertaine.

Une troisième façon d'établir une relation entre la stratification dans l'ordre politique définie par Max Weber et ses analyses des stratifications économiques et sociales est donnée par les recherches contemporaines de sociologie politique. Le recrutement du personnel politique (maires, conseillers territoriaux, députés, sénateurs, cabinets ministériels, ministres) est différencié selon une logique sociale relativement constante dans le temps. Plus la fonction politique est élevée, plus la proportion de professions prestigieuses, fortement dotées culturellement, est importante. Inversement, les ouvriers et employés sont très fortement sous représentés dans les parlements et gouvernements. L'élection de ceux-ci montre que la stratification dans l'ordre politique ne peut nullement être réduite à la stratification économique ; leur sous-représentation chronique montre la dépendance de la stratification politique à la stratification économique.

Les membres de la classe ouvrière, telle qu'elle est définie par Max Weber, appartiennent le plus souvent aux groupes de statut non privilégiés et, dans l'ordre politique, constituent aussi, plus souvent, « les membres non actifs et les masses associées (électeurs et votants), (...), objet de recrutement au moment des élections ou des votes », tout comme ils sont des « objets de possession » en tant que membres des classes de possession non privilégiées. De façon complémentaire, il faut aussi conclure à l'existence de liens qu'il est possible de définir comme « certains », bien que parfois « équivoques », entre l'appartenance à la catégorie des dirigeants dans l'ordre politique, l'appartenance aux groupes de statut privilégiés et l'appartenance aux classes sociales des possédants.

## **Conclusion**

L'analyse de la stratification de Max Weber est tridimensionnelle, relative aux ordres économique, sociale et politique. Cette multidimensionnalité ne doit toutefois pas être pensée en autonomisant les trois dimensions de l'analyse webérienne de la stratification. Au contraire, la logique même de l'analyse de Max Weber revient souvent à montrer

l'interrelation entre ces trois formes de stratification, l'existence de liens parfois quasi fonctionnels entre celles-ci, et le primauté des classes de possession et des classes de production dans la constitution des stratifications de type social et politique même si ni l'une ni l'autre ne peut être réduite à la stratification économique.

Les analyses de la stratification sociale de Max Weber sont souvent présentées de façon incomplète pour des raisons déjà signalées : une pensée difficile d'accès, des traductions souvent défailtantes, une quasi absence d'analyse de ces stratifications sociales dans les ouvrages universitaires. A ces raisons, il faut en ajouter une dernière. Max Weber est souvent opposé à Karl Marx : l'un aurait une approche nominaliste, l'autre réaliste ; le premier accorderait une importance forte aux valeurs, notamment religieuses (Weber, 1964), alors que le second incarne le matérialisme historique ; Weber aurait une vision minorée des conflits de classes alors que ceux-ci sont centraux dans l'analyse marxiste. Max Weber et Karl Marx sont souvent pensés en opposition, de façon antinomique.

Une telle interprétation de Max Weber est en partie liée aux analyses de Raymond Aron qui a tenté de faire de Max Weber « un adversaire de Marx » aussi bien au plan scientifique que politique (Colliot-Thélène, 2014). De même, Valade (1996) présente à tort Max Weber comme un défenseur du seul individualisme méthodologique et l'a enrôlé dans « la guerre des deux B. », au bénéfice de l'individualisme méthodologique de Boudon (1984), et pour contrecarrer le post-structuralisme de Bourdieu fustigeant *l'illusion biographique* de l'acteur rationnel <sup>(6)</sup> <sup>(7)</sup>. Ces instrumentalisation de Max Weber montrent une nouvelle fois que l'interprétation des auteurs classiques, à forte valeur symbolique dans le champ scientifique, nécessite toujours de partir de l'exégèse minutieuse et parfois laborieuse de leurs écrits.

L'opposition souvent artificielle entre Marx et Weber résulte enfin d'un travail de vulgarisation et de simplification, sans doute inévitable dans le cadre d'un enseignement des sciences économiques et sociales. Une des grandes difficultés du métier d'enseignant est de rendre accessible et, tout autant, de résister aux schématisations abusives afin de conserver le plus possible toutes les nuances analytiques nécessaires à l'élaboration de la culture scientifique des élèves.

---

<sup>6</sup> Le chapitre 4 de *La place du désordre* (Boudon, 1984), relatif au « préjugé structuraliste », a pour objet d'invalider l'analyse bourdieusienne. Plus largement, l'ouvrage a pour objet de montrer les apories d'une sociologie des déterminants sociaux.

<sup>7</sup> Dans *Economie et société* (1995), Weber précise que « n'importe quelle science peut procéder, selon les nécessités de sa recherche, par la méthode généralisante ou par la méthode individualisante. Explications par les lois générales et la compréhension individuelle sont également légitimes ». Réduire la méthode webérienne à l'individualisme méthodologique de Boudon constitue un appauvrissement sensible des analyses de Weber.

## Bibliographie

- Aron R., 1967, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard.
- Arrondel L., Grange C., 1993, « Logiques et pratiques de l'homogamie dans les familles du Bottin Mondain », *Revue française de sociologie*, XXXIV, 4, p.597-626.
- Bauer M., Cohen E., 1983, *Qui gouverne les groupes industriels : Essai sur l'exercice du pouvoir du et dans le groupe industriel*, Seuil.
- Boltanski L., Thévenot L., 1991, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bosc S., 2011, *Stratification et classes sociales*, Colin.
- Boudon R., 1984, *La place du désordre*, PUF.
- Colliot-Thélène, C., 2014, *La sociologie de Max Weber*, La Découverte (1er Ed. 2006).
- Desrosières A., Thévenot L., 2002, *Les catégories socioprofessionnelles*, La Découverte (5<sup>e</sup> édition).
- Durand J.-P., 1995, *La sociologie de Marx*, La Découverte.
- Fleury L., 2001, *Max Weber*, PUF.
- Grossein J.-P., 2005, « Max Weber "à la française" ? De la nécessité d'une critique des traductions », *Revue française de sociologie*, 46, 4, p. 883-904.
- Kramarz Francis, 1991, « Déclarer sa profession », *Revue française de sociologie*, XXXII, 1, p. 3-27.
- Marx K. (1994), *Les Luttes de classes en France*, folio, Gallimard.
- Marx K., Engels F., 1999, *Manifeste du Parti communiste*, Flammarion.
- Mendras H., Étienne J., 1996, *Les grands auteurs de la sociologie*, Hatier.
- Merle P., 2013, « La catégorie socioprofessionnelle des parents dans les fiches administratives des élèves », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, URL : <http://socio-logos.revues.org/2719>.
- Simon, J.-P., 1991, *Histoire de la sociologie*, PUF.
- Valade B., 1996, *Introduction aux sciences sociales*, PUF.
- Weber M., 1964, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Agora, Plon.
- Weber M., 1995, *Économie et société*, Agora, Plon.
- Weber M., 1915, « L'introduction à l'éthique des religions mondiales », in Weber M., *Sociologie des religions*, textes de Max Weber réunis et traduits par J.-P. Grossein, 1996, Gallimard, p. 331-378.